Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 28/05/2026 à 15h50
Réference de l'AR : 051-215100538-20260526-2026_5_5-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bezannes

SEANCE DU 26 MAI 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	23	23 + 4 pouvoirs

Date de convocation
20/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle Hélios, sous la présidence de **David CAPPE**, Maire.

Présents : **ACHTIOUI Samy, BIENAIME Vanessa, BOURDAIRE Sabine, BOURQUARDEZ Joël, CAPPE David, CRUSSIERE Virginie, DEVOLDER Catherine, FOREST Louis-Xavier, FRANCOMME Frédéric, GIRARD Jean-Christophe, HAJJI Mehdi, LANGLET Virginie, LE COZ Roxanne, LOURIDO CIVES Josefina, MALEZIEUX Samantha, MENET Antoine, MILLOT Jean-Marc, MIMPONTEL Bruno, OZBAY Mesut, PIRES MENDES Elodie, SIFFERLEN André, TRAVAINI Chiara, VIENNOT Josiane.**

Absents : **RIVIERE Sophie, THOMAS Pascal.**

Représentés : **CHRETIEN Hervé, pouvoir donné à Frédéric FRANCOMME, DEMANGE Cyril, pouvoir donné à Josiane VIENNOT HAMON Richard, pouvoir donné à Virginie CRUISSIERE, MEZIANE Nabila, pouvoir donné à Mesut OSBAY.**

M. Jean-Marc MILLOT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SALLE MUNICIPALE EN SALLE OMNISPORTS
Avenant n°2 au lot 3 Couverture – Bardage zinc

Délibération n° D 2026-5-5

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
23	*4*	*27*	*0*	*0*	*0*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de la commande publique,
VU la décision du Maire n°45/2025 en date du 29 septembre 2025, portant attribution du marché de travaux pour le réaménagement de la Salle municipale en salle omnisport,
VU la décision du Maire n°52/2025 en date du 13 novembre 2025, portant avenant n°1 pour le lot 3 Couverture – Bardage zinc du marché de travaux pour le réaménagement de la Salle municipale en salle omnisport,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des travaux de modifications de charpente existante,

VU la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 28/05/2026 à 15h50
Réference de l'AR : 051-215100538-20260526-2026_5_5-DE

Après en avoir délibéré,

Décide :

- D'accepter la proposition de la société SARL Francis GARNIER – 41 rue des Blancs Monts 51350 CORMONTREUIL.

Travaux en plus-value introduits par l'avenant n°2 :

- zone chaufferie : mise en conformité avec un dispositif de garde au feu au droit du conduit d'évacuation des fumées
- zone rangement salle d'activité : modification du contreventement d'une fermette pour permettre le passage du réseau de ventilation

Lot	Montants HT
N°3 Couverture – Bardage zinc	Montant initial : 358 964,58 € Avenant n°1 : 5 473,44 € Avenant n°2 : 2 215,87 € Montant actualisé : 366 653,89 €, soit + 2,14 %

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant, et toutes les pièces afférentes.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 28/05/2026

David CAPPE, Maire

Le secrétaire,
Jean-Marc MILLOT, 2e adjoint